



Ville de Corte

Le Maire
U Merre

Corte le 06/10/2025

Madame la Gérante, Monsieur le Gérant,

La Commune s'est engagée depuis 2020 dans l'opération de revitalisation du territoire (ORT), comprenant entre autres un vaste plan de redynamisation de son centre ancien intégrant des actions destinées à la revalorisation du commerce de proximité et à l'attractivité économique.

Dans ce cadre, pour vous permettre de bénéficier d'un soutien financier à la rénovation des devantures de votre commerce, j'ai souhaité que la Commune contractualise un partenariat financier avec la CCI, l'ADEC et la 4C d'un montant de **136 000 € par an sur trois ans, soit 408 000 € au total, adossé à un règlement des aides et à une charte des devantures commerciales.**

Ainsi, le taux d'aide est fixé à 80 % des dépenses éligibles HT, plafonnées à un montant de 10 000 € HT.

Enfin, cette charte s'inscrit en cohérence et en complémentarité avec les projets de requalification des espaces publics du centre ancien portés par la Commune (ruelles de la Haute Ville, requalification du Cours Paoli, Avenues Xavier Luciani et Président Pierucci..) et avec une opération d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain en cours de réalisation.

J'ai plaisir à vous informer que les bénéficiaires potentiels peuvent d'ores et déjà retirer leur dossier de demande de subvention directement en Mairie, au service du Domaine Public, sur notre site web dans la rubrique « Démarches / Domaine Public / Charte des devantures commerciales » ou en effectuant leur demande par mail : martine.bellenotti@ville-corte.fr

Mes services restent à votre disposition pour toute demande de renseignements complémentaires.

Bien cordialement à vous.

Le Maire

Xavier Poli

